



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 5 septembre 2019

## La SNSM recrute ses futurs nageurs-sauveteurs pour la saison estivale 2020

Les Sauveteurs en Mer de la SNSM lancent en septembre le recrutement des futurs nageurs-sauveteurs qui surveilleront la baignade sur les plages pour l'été 2020.

Face à l'augmentation des estivants sur les plages et à la multiplication des loisirs nautiques de bord de mer, les nageurs-sauveteurs jouent un rôle clé dans l'amélioration de la sécurité. Ils contribuent à diminuer le nombre des accidents sur le littoral français.



### Une formation complète

Formés par les bénévoles de la SNSM dans les 32 CFI – Centres de Formation et d'Intervention, les futurs nageurs-sauveteurs suivent un cursus d'un an sanctionné par 6 diplômes :

- BNSSA** : Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique
- PSE1** : Premier secours en équipe de niveau 1
- PSE2** : Premier secours en équipe de niveau 2
- Permis côtier**
- CRR** : Certificat de Radiotéléphonie Restreint
- SSA Littoral mention pilotage** : Surveillance et Sauvetage Aquatique sur le littoral. Le SSA est le dernier stage pratique qui valide l'ensemble de la formation. Il est sanctionné par un certificat de compétences reconnu par la Sécurité Civile (arrêté du 19 février 2014).

Une fois la formation finie, les diplômés sont mis à la disposition des communes pour surveiller les plages pendant la saison estivale. En effet, ce sont les maires qui sont responsables de la sécurité de leurs plages dans la zone des 300 mètres à partir du littoral. Les nageurs sauveteurs sont alors rétribués par la mairie qui les engage.

Les nageurs sauveteurs peuvent également suivre des formations complémentaires de spécialité sur le pilotage de marine jet et semi-rigides, sauvetage côtes dangereuses etc. tout au long de l'année.

Selon les CFI, les formations sont dispensés les week-ends, le soir ou lors des vacances scolaires pour permettre à tous de poursuivre leur activité principale.

### Pourquoi s'engager avec la SNSM ?

S'engager pour devenir nageur-sauveteur à la SNSM, c'est s'assurer de suivre une formation validée par des diplômes d'Etat, mais aussi devenir membre d'une association reconnue pour ses valeurs de solidarité, de dépassement de soi, d'anticipation, de « professionnalisme », et d'esprit d'équipe autant de valeurs qui en font une véritable école de vie et une expérience très enrichissante, valorisable par la suite dans le cadre d'une recherche d'emploi.

### Où s'inscrire ?

Prenez contact avec le centre de formation le plus proche de chez vous et rendez-vous aux réunions d'informations. Cartographie des CFI de la SNSM sur [www.snsn.org](http://www.snsn.org)

## Les nageurs sauveteurs en chiffres (2018)

32 centres de formation et d'intervention

260 postes de secours en plage

1400 nageurs sauveteurs sur les plages pour la période estivale

Plus de 2000 personnes secourues, près de 20 000 personnes soignées sur les plages

---

### A PROPOS DE LA SNSM

*La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale 2017. Elle a pour mission **le sauvetage en mer et la surveillance des plages**.*

*Elle s'appuie sur **8 000 bénévoles** qui œuvrent à partir de **213 stations de sauvetage** sur tout le territoire français (métropole et outre-mer) et de **32 centres de formation et d'intervention**. Elle est financée à **80% par des ressources privées**, essentiellement issues de la **générosité du public et des entreprises**.*

*En 2018, les Sauveteurs en Mer ont porté secours à plus de **35 000 personnes en mer et sur le littoral**.*

### CONTACTS PRESSE

SNSM : Claire Berthelot | [claire.berthelot@snsm.org](mailto:claire.berthelot@snsm.org) | [01 83 81 79 53](tel:0183817953)